

LE COURRIER des YLTPiens

Démocratie et justice sociale

N° 04 - 3^{ème} trimestre 2010

DATA :

Donakafon'ny tanora



Un événement organisé par les YLTPiens

SOMMAIRE

YLTP : miatrika ny
50 taona manaraka
▶P - 2

Plaidoyer pour
le démantèlement
de l'armée malgache
▶P - 3

Les fausses idées de la
caste/ethnie (suite)
▶P - 4

Donakafon'ny tanora
▶P - 5

Vonjeo ny boky !
▶P - 5

La bataille des syndicats
▶P - 6

Discours d'accueil
des Yltpiens
▶P - 7

Crise économique
▶P - 8

Prix international
attribué au «Rendez-
vous des entrepreneurs»
▶P - 9

Conservons
la biodiversité !
▶P - 12

Le Courrier des YLTPiens est un journal de partage et d'expression pour les sortant(e)s du Youth Leadership Training Program. Les jeunes du YLTP sont issus d'horizons variés et les écrits expriment des opinions aussi variées.

La rédaction

Mot de la rédaction

Nous voici, chers lecteurs, au quatrième numéro du *Courrier des YLTPiens*.

Cette démarche de publication s'insère dans les activités YLTPiennes. En parallèle à ce trimestriel, nous organisons une conférence-débat bimestrielle publique dénommée Donakafon'ny Tanora (DATA) qui contribue à l'atteinte de plusieurs objectifs. A savoir :

- entretenir la culture du débat et de la circulation des idées à Madagascar,
- favoriser l'engagement citoyen par des prises de position publiques en ces moments où la neutralité devient une valeur (!),
- mettre en valeur les jeunes spécialistes dans leur domaine en leur permettant de sortir de leur technicité pour qu'ils accèdent à l'étape supérieure, donc politique,
- à préparer la relève car aujourd'hui, les dirigeants de ce pays (de facto ou non, c'est selon), sont déjà de notre génération (25 à 35 ans),
- en tout cas, à ne jamais entretenir cette culture de « la majorité silencieuse ».

A partir de ce numéro, le *Journal des YLTPiens* a le plaisir d'accueillir parmi ses rédacteurs des jeunes formés par la Friedrich Ebert Stiftung dans le cadre du «Réseau des Jeunes Travailleurs».

Alors, chers lecteurs, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Toavina Ralambomahay



*Rédacteur en chef
Auteur d'un tableau de science politique disponible aux éditions Prediff
prediff@prediff.mg*

YLTP : miatrika ny 50 taona manaraka

Feno 50 taona amin'ity volana jona ity ny nahazoan'i Madagasikara fahaleovantena. Ny zaza teraka tamin'ny 26 jona 1960 izao no efa mananika ny faha-50 taonany. Raha olombelona dia azo lazaina fa nahabe zaza tokoa i Madagasikara.

Repoblika telo no efa nifandimby tao anatin'izay 50 taona izay. Ny maha-repoblikana ny fitondrana anefa toa tsy nahasakana ny fisian'ny rà mandriaka sy ny fifamonoana eo amin'ny samy Malagasy vokatry ny fihetseham-bahoaka. Hiatrika ny 50 taona manaraka isika izao. Dia mbola izany toe-tsaina izany ihany ve no avela hanjaka eto amin'izao ankatoky ny hananganana Repoblika vaovao izao ?.

Raha efa feno 50 taona ny fahaleovantena dia vao manitsaka ny faha-6 taonany kosa ny «Fandaharanasa Fampiofanana Tanora Mpitarika» (YLTP) eto Madagasikara izay sahanin'ny Friedrich Ebert Stiftung. Miisa 25 ny tanora raisina hiofana ao isan-taona, hatramin'ny taona 2005 dia efa miisa 125 izany ny tanora Malagasy nahazo tombontsoa manokana tamin'io Fandaharanasa Fampiofanana io. Eo am-panatontosana ny fampiofanana ny tanora andiany faha-6 amin'izao taona 2010 izao.

Raha jerena ny 50 taona efa lasa dia toa kely sy bitika tokoa isika YLTP, satria vao 6 taona monja. Mbola «zaza bodo», «zaza saina» sy tsy mbola tomponandraikitra. Na izany aza anefa dia mahavelombolo ny mahita ny ezaka ataon'ny tanora YLTP eo amin'ny fiaraha-monina malagasy, eny hatrany ampitan-dranomasina aza. Efa maro ny bainga voavadika, izay mijoro ho vavolombelon'ny ezaka ataon'ny tanora YLTP. Anisan'ireny ity gazety ity sy ny Donakafo iarahan'ny tanora, sns. Na izany aza anefa mbola betsaka ny sahan'asa tsy maintsy atrehina. Mbola be no tsy vita, mbola eo andalampanomanana.

Koa tsy ho hay ny tsy hiarahaba antsika tanora 125 mianadahy izay efa nandalo tamin'izany Fampiofanana izany. Manaraka izany dia mitondra ny fankasitrahana tanteraka amin'ny ezaka ataontsika rehetra hatramin'izay ka hatramin'izao amin'ny fanohizana sy fikolokoloina ny fifaneraserana sy ny fifandraisana. Indrindra moa fa ny fampanjariana ny vina efa nofaritantsika tsirairay avy, na ho an'ny tena manokana, na ho an'ny fikambanana nia-viana, indrindra fa ho an'ny firenena.

Miandry antsika ny fanamafisana orina sy ny fampivelarana ny ambain-dain'ny demokrasia eto Madagasikara.

Mamy Auguste Andrianirina

Mpahay Lalàna,

Mpikambana ao amin'ny

Vaomiera Mahaleon-tena misahana

ny Fifidianana

LE POUVOIR JUDICIAIRE à MADAGASCAR

Comment aborder le thème du pouvoir judiciaire à Madagascar sans faire le parallèle avec les autres pouvoirs et sans établir la relation qui existe entre eux ? Parler du pouvoir judiciaire revient en effet à disséquer l'organisation constitutionnelle de la République de Madagascar depuis sa création pour cerner avec exactitude la place que les pouvoirs fonctionnels de l'Etat occupent à travers la rédaction de chaque Constitution.

Depuis l'avènement de son indépendance, l'Etat malgasy a adopté des valeurs et des principes tels que la répartition de ses trois fonctions fondamentales : exécutive, législative et juridictionnelle, entre trois organes distincts spécialisés, ne devant exercer chacun qu'une seule fonction à la fois et ne devant participer en rien à l'exercice de la fonction des deux autres. Cette séparation des pouvoirs est nécessaire pour éviter tout cumul de pouvoir entre les mains d'un seul organe. Mais, il n'est pas nécessaire que cette séparation soit équilibrée, bien que l'équilibre parfait entre les pouvoirs soit l'idéal à atteindre. La répartition des fonctions législative, exécutive et juridictionnelle d'un Etat oriente donc son organisation constitutionnelle. Les textes constitutionnels successifs de la République de Madagascar ont été rédigés et conçus autour de ce principe de la séparation des pouvoirs, avec un équilibre plus ou moins parfait entre les trois pouvoirs. Comment cela se manifeste-t-il ? L'organisation constitutionnelle d'un pouvoir suffit-il à assurer son poids dans l'organisation étatique ?

La prépondérance constante de l'Exécutif

Une première Constitution née à la veille de l'indépendance de la République de Madagascar, sous la forme d'une loi constitutionnelle promulguée le 29 avril 1959, montre que la nouvelle République héritera d'institutions inspirées par la tradition française. Et bien que la tradition républicaine ancrée dans l'idéal démocratique de la séparation des pouvoirs fut au rendez-vous de l'indépendance, le partage des pouvoirs entre les institutions de la République semble s'être fait au détriment du pouvoir judiciaire dont, il n'a été fait aucune mention dans les 66 articles que contenait la Constitution de l'époque. Les bases n'ayant donc pas encore posées, le pouvoir judiciaire dans sa manifestation quotidienne qu'est la Magistrature n'a pas encore été mis en place. Il a semblé à la majorité de l'opinion que la Magistrature d'antan était encore française, pour ne parler par exemple que des fameuses conclusions du Commissaire de la Loi Rousseau. Et la place prépondérante faite à la fonction législative trouve sa justification et sa logique dans le contexte : il s'agissait à l'époque de mettre en place les institutions de la jeune République naissante, d'en poser les bases juridiques et de créer tous les textes devant régir les différentes dimensions de la vie de l'Etat. Concrètement, le système judiciaire malgache n'avait pas encore vu le jour et son organisation n'était pas encore

effective. Ce n'est que dans les années soixante, avec la promulgation de la loi n°61-013 du 19 juillet 1961 que l'idée d'un pouvoir judiciaire est pour la première fois évoquée. Mais ce pouvoir n'est toujours pas reconnu constitutionnellement.

L'embryon du pouvoir judiciaire commence à se former à travers l'article 83 de la Constitution du 30 décembre 1975. Sans en effet l'organiser expressément – comme il est fait avec les deux autres pouvoirs, la Constitution qui est l'émanation du pouvoir politique en place reconnaît à travers la rédaction de cet article l'idée d'une justice indépendante dans ses activités et également la nécessité d'exiger que le Chef de l'exécutif (le Président de la République) garantisse cette indépendance. Comme si d'aventure, le risque d'incursions ultérieures et éventuelles de l'exécutif dans le judiciaire était pressenti. Et bien que le concours d'un Conseil Supérieur de la Magistrature y soit prévu, la « tutelle » de l'exécutif sur le judiciaire est établie, instillant ainsi l'idée d'une suprématie, tout au moins d'un contrôle du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir judiciaire est le seul dont les membres ne sont pas élus

Dès le départ, en plus du fait que l'organisation du pouvoir judiciaire soit tributaire du bon vouloir des constituants et dans son application, des tenants de l'Administration, le pouvoir judiciaire est le seul dont les membres ne sont pas élus suite à une quelconque procédure démocratique. Ce sont des fonctionnaires de l'Administration. Il est vrai que les élections ne constituent pas le seul moyen pour obtenir et exercer le pouvoir, mais la volonté politique est telle que le pouvoir judiciaire semble toujours subordonné aux deux autres pouvoirs qui n'hésitent pas à « mater » toute tentative d'autodétermination. Pour ne prendre pour exemple que les revendications des droits syndicaux faites par le syndicat des Magistrats (qui sont tout de même les acteurs principaux du pouvoir judiciaire) en 1995 qui ont abouti en fin de compte à l'interdiction de l'exercice du droit de grève dans la rédaction du nouveau Statut des Magistrats, bien que ce droit soit un droit fondamental.

Le pouvoir judiciaire aurait pu être effectif si l'esprit de la première version de la Constitution de la III^{ème} République au lendemain de la convention du 31 octobre 1991 avait été respecté. La Constitution du 21 septembre 1992 parle en effet pour la première fois de pouvoir judiciaire en ce qui concerne le cas malgasy dans son titre IV. Pour la première fois, il y est évoqué l'idée d'un pouvoir judiciaire « indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif » (art.98). Pour la première fois également, les garants de l'indépendance du pouvoir judiciaire ne relèvent ni de l'exécutif ni du législatif mais ressortent bien du pouvoir lui-même.

(à suivre)

Mamy Natacha Andrianavosoa

LE COURRIER
des YLTPiens

Plaidoyer pour le démantèlement de l'armée ... (suite)

ou environnementale (déforestation, trafic de bois de rose, etc.). Pourquoi ne renforcerait-on pas la Défense civile en supprimant la Défense militaire ? Est-ce tellement utopique ?

La Défense peut aussi être économique lorsqu'elle tend à renforcer et à protéger la production nationale contre les aléas d'une économie mondialisée, mais aussi lorsqu'elle cherche à valoriser les produits locaux par le biais d'une limitation des importations. Elle peut enfin être culturelle lorsqu'un pays veut faire valoir son identité nationale sur le plan international et veut résister aux assauts de la Mondialisation. Ce dernier type de Défense implique la création par l'Etat d'un ensemble de stratégies pour subventionner les artistes, renforcer la protection intellectuelle et – à un certain niveau – éduquer la population pour qu'elle se remette à aimer les produits (livres, art, etc.) local. A Madagascar, dès qu'on parle culture, on est considéré comme un illuminé et l'économie est la propriété de quelques monopoles. Alors à quoi bon s'y intéresser ? Pourquoi ne pas entretenir une Armée de pacotille à la place ? Désespérant !

L'argument politique : supprimer ou réformer l'Armée pour plus de stabilité

Si ces deux catégories d'argument ne suffisent pas à convaincre les plus sceptiques, il faut peut-être – ironie du sort – sortir l'artillerie lourde pour qu'on accorde un peu de crédit à ce rêve éveillé. Il s'agit bien sûr de l'argument politique que tout le monde abhorre mais dont personne ne peut se passer. L'Armée – dont le chef suprême à Madagascar est le Président de la République

himself – serait le dernier bastion de la souveraineté d'une Nation. Cela ne lui donne toutefois pas le droit d'exercer le pouvoir, puisque telle n'est pas sa vocation, sauf si le Chef de l'Etat décide expressément de lui transmettre ledit pouvoir. Aucun parallèle ne devrait donc être fait entre l'Armée et la sphère politicienne.

Pantin des politiques

A Madagascar – pays de toutes les exceptions et de toutes les contradictions – l'Armée est pourtant associée, rarement en bien, à toutes les crises politiques qui se sont succédées. Elle est manifestement le pantin des politiques et au lieu d'être le sauveur de la population, elle est souvent son bourreau. Que dire des fameux FRS, RESEP, CAPSAT, FIS, FIGN, mutins ou non qui ont un jour ou l'autre levé leurs armes contre des civils ? Pas plus tard que le 20 mai 2010, Antananarivo était encore le théâtre de conflits armés entre corps ennemis qui appartiennent pourtant à la même Armée. La tolérance de la population a certainement une limite mais l'idiotie ambiante empêche l'expression de la réelle volonté des Malgaches.

La clé de la stabilité politique, en dehors du renouvellement de l'ensemble de la classe politique malgache, pourrait se trouver dans la démilitarisation du pays. L'exemple du Costa Rica, ce petit pays d'Amérique latine, est saisissant. En 1949, après une sanglante guerre civile qui fit plus d'un millier de morts, le pays décide de dissoudre son armée. Sage décision apparemment puisque le pays connaît une forte croissance économique – surtout depuis le début des années 2000 où les efforts pour développer le tourisme et l'agriculture ont commencé à porter leurs fruits. De

plus, le pays a organisé 11 élections présidentielles depuis 1948, sans qu'aucune contestation ou révolte ne vienne entacher les résultats. Un beau contre-exemple pour Madagascar où la moindre élection municipale est sujette à toutes les fraudes et à toutes les manœuvres dilatoires possibles. Le Costa Rica fait partie des 28 pays qui ne possèdent pas d'armée, incluant notamment la Principauté de Monaco, l'Islande, l'île Maurice et le Vatican. La plupart de ces pays ont soit conclu un traité militaire avec un pays plus puissant pour assurer sa défense en cas de guerre, soit développé une unité paramilitaire faible en nombre qui assure juste la sécurité intérieure. Et, fait important, la majorité de ces pays ont atteint un niveau de développement très appréciable. Le reste est juste affaire de bon sens...

Militaires à affecter à d'autres tâches

Doit-on ou non démanteler l'Armée malgache ? Pourquoi pas ? Il suffit que la disposition soit contenue dans la Constitution, ou que le Parlement (s'il s'en crée encore un du moins) vote une loi et que le Président de la République la ratifie pour que la réforme ou la suppression soit possible. Les milliers de militaires et d'officiers démobilisés – qui feront certainement de la résistance – pourront être affectés à des tâches largement plus productives que celles qu'ils font actuellement : reforestation, agriculture intensive et ciblée (pour que Madagascar cesse enfin d'importer du riz), sauvegarde des côtes malgaches, alphabétisation, éducation civique, etc.

Ce rêve peut-il devenir réalité ? Quand ? Il y a péril en la demeure.

Ketakandriana Rafitson
Juriste et citoyenne

Plaidoyer pour le démantèlement de l'armée malgache

L'armée malgache n'a jamais autant été sous les feux des projecteurs et, déjà, cette exposition médiatique de celle qui est censée être la Grande Muette appelle à la réflexion. Mais plus que tout autre événement, c'est la proximité immédiate de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de Madagascar qui devrait amener les citoyens à cogiter sur le sort de l'Armée. Voici une piste à suivre. Elle n'est certes pas originale mais elle n'a jamais été réellement approfondie. Alors, pourquoi ne pas dire tout haut ce qu'une certaine partie des citoyens pense tout bas ? Pourquoi ne pas prôner le démantèlement de l'Armée malgache ? Ce serait peut-être l'un des plus beaux cadeaux que le pays pourrait s'offrir pour ses 50 ans d'indépendance. 50 ans, l'âge de la maturité (mieux vaut tard que jamais)...

L'argument économique

Démanteler l'Armée ou démilitariser Madagascar, c'est selon, apporterait sans conteste du baume au cœur du Trésor malgache. Car l'Armée, c'est d'abord des milliers de têtes oisives et de bouches à nourrir qui ne produisent aucun résultat concret pouvant influencer positivement sur le développement de la Nation. C'est plutôt un gouffre sans fond qui génère des dépenses dont le pays pourrait bien se passer.

Pour illustrer ces propos, il faut prendre pour exemple le cas du grand défilé annuel du 26 juin pour lequel près de 5.000 militaires – tous corps confondus – et une centaine de véhicules sont mobilisés. Le public l'ignore sans doute mais tous les militaires qui participent à ce défilé bénéficient chaque année de nouveaux uniformes. Ce ne sont pas les entre-

prises abonnées à cette ligne des marchés publics qui risquent de s'en plaindre, mais bien les caisses de l'Etat. L'Armée a juste une vocation de parade. Tout le monde le sait mais tout le monde ferme sciemment les yeux. Vient ensuite la question des salaires et des avantages consentis aux militaires de tous grades. Du simple caporal aux généraux auréolés d'étoiles, chaque militaire est rémunéré par l'Etat – c'est-à-dire par les impôts et, indirectement, par les citoyens. Ce serait normal s'ils servaient réellement ces derniers. Mais dans le cas malgache, le doute est plus que permis... Les régimes politiques qui se succèdent ont leurs propres lots de généraux et de promotions et avancements intéressés – pour services rendus, pour fidélités politiques, très rarement par ancienneté.

Un général pour 200 soldats

Dans le monde, il y a environ un général pour 8.000 soldats. A Madagascar, le record a été battu puisqu'il y a un général pour 200 soldats. Dans l'armée américaine, les généraux les plus hauts grades – qui ont gagné leurs galons au combat – arborent fièrement quatre étoiles. Leurs pairs malgaches, dont la semelle des bottes est à peine entamée, peuvent quant à eux espérer obtenir jusqu'à six étoiles. Mirifique ! Et pourtant, une source interne révèle qu'en cas de combat soutenu, le total des munitions de l'Armée malgache ne pourrait fournir que deux heures de tirs nourris. Et dire que la guerre d'Afghanistan dure depuis presque dix ans... C'est tout simplement édifiant !

Le constat est simple et chaque citoyen doué d'un peu de raison peut le faire : l'Etat dépense cha-

que année des milliards d'Ariary pour nourrir des militaires qui ne font rien et pour entretenir un matériel désuet et inutile. Pourquoi ne pas faire des économies en démilitarisant le pays et en transférant les ressources disponibles vers des secteurs porteurs comme l'éducation ou la santé ?

L'argument conceptuel : l'évolution de la notion de Défense

Pour plaider en faveur du démantèlement de l'Armée malgache, il faut aussi se référer à l'évolution du concept même de la Défense qui n'est aujourd'hui plus strictement militaire mais possède de nombreuses autres facettes.

Elle peut notamment être économique, civile ou culturelle. La Défense militaire pure a pour objectif la dissuasion et la protection des intérêts fondamentaux de la Nation – contre un envahisseur potentiel par exemple. C'est le ressort de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la gendarmerie et de la marine. Qui l'Armée malgache pourrait-elle impressionner avec sa flottille, ses blindés d'un autre siècle, ses ULM et ses maigres munitions ? Elle peut certes terroriser la population locale mais pas les autres pays. Et existe-t-il réellement une menace physique contre la souveraineté de l'Etat – sauf bien sûr si elle est absurdemment attisée par les politiques ? Non. La Défense civile s'organise quant à elle autour de la police (des frontières, municipale, etc.), des sapeurs pompiers, des gardes forestiers et des agents du Ministère de la Santé. Elle consiste à protéger le pays et les citoyens contre toute menace sanitaire (épidémie) ou sécuritaire (crimes et délits en tous genres)

suite p.10

Les fausses idées de la « CASTE/ETHNIE » (2/4)

Y a-t-il des ethnies à Madagascar ?

Une «ethnie» (ou «tribu») se définit comme un groupe humain vivant sur un même territoire et ayant en partage une même langue et culture. Le terme «Ethnie» est employé par les auteurs français alors que les Anglais utilisent davantage le concept de «tribu». A l'origine, la tribu était la division primitive de la population dans les cités grecque et romaine. Dans la Bible, elle représente chacun des groupes qui constituent le peuple d'Israël. Les nations occidentales recourent à la qualification une fois qu'elles parviennent au stade de l'impérialisme afin d'appliquer aux populations autochtones la politique du «diviser pour régner».

Selon les recherches scientifiques qui prévalent jusqu'à maintenant, la langue malgache est de souche austronésienne qui est une langue mère ayant pour foyer de diffusion l'île de Formose, mais avec l'exceptionnelle particularité d'une forte incrustation de vocabulaires africains (bantou, swahili). La multitude de variantes que l'on retrouve ne sont donc que des dialectes. Quant à la culture, elle suit la même logique que la manière dont s'est formée notre langue et histoire, c'est-à-dire un melting pot. En tout, les Malgaches sont issus d'un apport multi-civilisationnel. L'«ethnie» est donc une pure invention. S'il fallait parler d'ethnie à Madagascar, il n'y en aurait qu'une : l'ethnie malgache. Il n'y a en effet sur l'île que des groupes – dénombrés exhaustivement, et à tort, à dix-huit. Ce sont des constructions synthétiques, donc hétérogènes.

L'erreur se situe de ce fait au niveau de la traduction du terme «tribu» (ou «ethnie») par foko. Or des foko, il en existe effectivement un très grand nombre à Madagascar parce qu'un foko peut se constituer avec un ensemble de descendances sur trois générations¹. Voici une approche avec laquelle l'anthropologue Paul Ottino le cerne : le foko «est défini par rapport à un "grand ancêtre" razambe (invariablement le père du père du père) ou, à défaut, à partir d'une quelconque personne vivante mais ne dépasse pas la fourchette de trois générations (descendantes).»; il se désagrège à partir de la cinquième génération. Quant à raza (ou karaza), il désigne l'appartenance à un ancêtre déterminé.

Les Merina et les considérations tribalistes

Jadis, la société merina a sans cesse intégré des «non-merina» en son sein. Tels furent les cas d'Andriamahazonoro (Antemoro), Ratsilikaina (Antemoro), les femmes sakalava d'Andrianampoinimerina et Radama, voire des Vazaha comme Jean Laborde et De Lastelle... Et bon nombre d'entre eux furent promus à un rang élevé de la société car introduits, par exemple, dans le groupe des nobles Andriamasinavalona.

Sous le règne de l'Ombalahibemaso (Andrianampoinimerina), ces Antemoro précédemment cités avaient initié les Merina aux premières formes d'écritures, les sorabe. L'éducation du prince héritier, le futur Radama Ier, leur avait également été confiée. En politique, Andriamahazonoro était le conseiller du souverain. Dans le domaine militaire, il lui arrivait de définir la stratégie adoptée lors des guerres d'extension d'Andrianampoinimerina et, parfois même, de conduire des campagnes.

Alors pour ce qui est de ces originaires de Tananarive qui jouent les «répugnateurs» – c'est-à-dire qui rejettent systématiquement le caractère pluri-originel des Merina, il faut y voir une rupture avec le passé authentique. Ils développent et appliquent une sorte de «stratégie sociale» ayant pour objectif de garder la main mise sur Tananarive, et surtout ses enjeux. Pourtant, les originaires des régions agissant pareillement ne sont pas moins blâmables puisque des réactions similaires y sont développées avec le même but de l'apanage des hautes prérogatives sociétales (l'Etat, les activités économiques...).

(à suivre)

1 Paul Ottino, Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine, Karthala-ORSTOM, Paris, 1998, pp. 615-616.

Hasina Raveloson
Doctorant en histoire

Insolite



Pelouse interdite ? Mettez du bitume alors !

TR.

Prix international Jean Marc Leger 2009-2010, attribué au « Rendez-vous des entrepreneurs »

Le « Rendez-vous des entrepreneurs » est une initiative, fruit d'une collaboration entre l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et l'association AIFEM (Anciens de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat à Madagascar). Cette dernière, l'association des anciens auditeurs de l'IFE a été créée en décembre 2003 par la détermination des jeunes sortants de l'Institut. Les objectifs de l'association étant le réseautage, la promotion de l'entrepreneuriat et la contribution au développement socio-économique.

Le rendez-vous des entrepreneurs, un jeune projet

Tout a commencé en avril 2009, quand la communication de la première promotion de l'IVFE (Incubateur Virtuel de la Francophonie en Entrepreneuriat) venait d'être lancée, nous avons relancé l'idée de diffuser la culture entrepreneuriale à travers des concepts simples et moins coûteux. Après six mois d'échanges et d'améliorations, la première édition du « rendez-vous des entrepreneurs » a vu le jour le 17 septembre 2009 autour du thème « La passion d'entreprendre ». Depuis, chaque deuxième jeudi du mois, une autre édition, avec de nouveaux thèmes, est organisé au CNF (Campus Numérique Francophone). Cet événement est un espace de rencontre, sous forme de table ronde, entre les entrepreneurs/professionnels et les jeunes, particulièrement des étudiants et/ou doctorants. L'objectif global est la diffusion de la culture entrepreneuriale à travers la sensibilisation à l'entrepreneuriat, l'intérêt à la créativité et à l'innovation, l'histoire des succès d'entrepreneuriat, les discussions autour de divers sujets d'entrepreneuriat etc...

Le choix des intervenants et des thèmes, clé de voûte de la réussite du projet.

A chaque rendez-vous sont conviés 3 ou 4 entrepreneurs/professionnels pour partager leurs expériences et/ou leurs facteurs de succès, pendant deux heures, afin de rendre l'entrepreneuriat plus concret aux yeux du public. Le choix des intervenants repose généralement sur le lien de la personnalité de l'entrepreneur ou de son entreprise avec le thème choisi. Chaque intervention tient compte de l'approche genre.

Le choix des thèmes repose sur les événements et tendances, nationaux ou internationaux, avec prise en compte de la proposition de l'assemblée (public cible) lors des évaluations des rendez-vous antérieurs. A ce jour, 10 thèmes ont déjà été débattus dont le dernier sur « Entrepreneuriat et développement durable ».

Prix international Jean Marc Leger 2009-2010

Lors du « Rendez-vous entrepreneurial de la Francophonie » qui s'est déroulé à Montréal le 18 mars 2010 via une visio conférence qui a eu la participation de dizaines de pays francophones éparpillés dans le monde entier, il a été dévoilé le nom du lauréat du Prix international Jean Marc Leger 2009-2010 qui n'est autre que le « rendez-vous des entrepreneurs ». Ce prix annuel vise principalement la reconnaissance et la promotion des efforts et des résultats obtenus dans le cadre d'un projet ou d'une réalisation récente, découlant d'une stratégie concertée entre plusieurs acteurs, de développement de la culture entrepreneuriale. Décerné par un jury international, le prix international Jean-Marc Léger consiste en un parchemin et un chèque d'un montant de 1 000 dollars canadiens.



Prosperin Randriatsialonina et Njaka Rajaonarison

Voici les thèmes à développer lors des prochains rendez-vous :

1. Les structures de facilitation de création d'entreprise à Madagascar
8 juillet 2010
2. Les ressources humaines, une ressource et une richesse essentielle : comment les motiver, stimuler leur capacité de créativité et valoriser leurs compétences
12 août 2010
3. Norme et qualité : nécessité ou utilité
9 septembre 2010
4. Développer l'entrepreneuriat par la concertation et le partage (célébration 1 an du rendez-vous)
7 octobre 2010

Les animateurs de ce rendez-vous sont tous des Ifeïens et YLTPiens à la fois ! Comme par hasard ! À savoir : Prosperin Randriatsialonina, Njaka Rajaonarison et Toavina Ralambomahay.

Crise économique à Madagascar

Oui c'est la crise à Madagascar. Ce n'est plus un scoop, c'est devenu un sujet de conversation banal comme la pluie et le beau temps. Licenciement, chômage technique, fermeture, liquidation judiciaire, saisie, contentieux, créances irrécouvrables etc. sont les sujets qui alimentent le milieu des affaires. Des dizaines de milliers d'employés des zones franches au chômage, quelques milliers d'ouvrier des industries locales en chômage technique, les investissements locaux tirés vers le bas, les bailleurs de fonds qui suspendent leurs aides, les entreprises qui ferment, la consommation des ménages en berne, les banques qui prêtent de moins en moins, la fuite des capitaux vers d'autres pays plus stables, l'insécurité...en bref, c'est la crise et elle est partie pour durer.

La plus grande bêtise est d'espérer des résultats différents avec les mêmes pratiques

Oui le climat économique est morose, mais ce qui est le plus inquiétant c'est que tout le monde semble s'être fait une raison : il faut que les politiciens s'entendent avant de pouvoir parler de relance économique. Oui, mais à quel prix?

En regardant le rapport d'ATW Consultants sur le moral des chefs d'entreprise à Madagascar, tout le monde est pessimiste quant à la situation économique à Madagascar. Ce qui est sûr en tout cas : c'est qu'il n'y aura aucun projet d'investissement, aucune embauche de prévus pour le deuxième semestre pour 80% des opérateurs économiques. Selon le SIM (syndicat des Industries de Madagascar), 20% des industries locales vont fermer

si la crise perdure. La consommation baisse et chacun s'accroche au peu d'activité qu'il lui reste. Tout le monde est concerné et commence à toucher à son épargne si épargne il y a. Seules les entreprises les plus solides financièrement vont survivre, le reste, si rien ne se passe, fermeront leurs portes petit à petit. Tout le monde est touché ? La réponse est non car crise signifie aussi opportunités pour d'autres. Ce qui est sûr, comme dans tous les régimes qui se sont succédés à Madagascar, les gens proches des hautes sphères du pouvoir ne seront jamais touchés. Il y aura au moins des personnes épargnées par le chômage.

Un projet de société avec une vision claire pour le développement de Madagascar

Comment en sommes-nous arrivés là ? Sans cette crise politique nous n'en serions pas là. Peut être, mais faut-il rappeler que nous n'avons jamais eu une économie florissante malgré les chiffres officiels de la Banque Mondiale et autres en 2008 (taux de croissance, montant IDE, classement Doing business...) qui ne reflétaient qu'une chose : le climat des affaires allait en s'améliorant. Le monde des affaires était en train de sortir laborieusement des effets de la crise de 2002 et s'offrait enfin de nouvelles opportunités. Nous avons hélas sacrifié l'avenir de 90% de la population pour enrichir une minorité avide de sous et de pouvoir.

La plus grande bêtise est d'espérer des résultats différents avec les mêmes pratiques, car malgré les dirigeants qui se sont succédés, malgré les diverses révolutions qui ont été menées, le résultat reste le même : le Malgache s'appauvrit de jour en jour.

Mais que faire donc ? C'est simple, faire ce que tout le monde clame haut et fort mais que personne n'est capable de réaliser dans la pratique. Il faudrait des règles du jeu claires et transparentes, une justice indépendante, une lutte contre la corruption effective et efficace, la protection des biens et des personnes, réformer le système éducatif, assurer la protection sociale des travailleurs, faciliter l'accès au crédit, des infrastructures modernes, la protection des industries locales, et surtout un projet de société avec une vision claire pour le développement de Madagascar. Un projet qui aura obtenu l'adhésion de tout le monde car pour pouvoir avancer, il faut d'abord s'asseoir autour d'une table et débattre. Cela nécessite un changement de mentalité, de comportement et savoir mettre son égo de côté pour écouter et discuter. Le dialogue doit inclure tout le monde, le gouvernement, la société civile, le secteur privé et autres. Il faudra le faire le plus rapidement possible car tout le monde sait bien qu'un ventre affamé n'a pas d'oreilles. Est-ce une utopie ? Seul l'avenir nous le dira. Jeune Leader, je compte sur toi.

*Andry Tiana Ravalomanda
Directeur général TELEMAD*



DATA : Conférence débat YLTPienne

« *L'éthique politique selon Herizo RAZAFIMAHALEO* » a été au centre du débat de la troisième édition du DATA le vendredi 18 juin 2010 au Cercle Germano Malgache.

L'éthique politique a été très simplement définie « comme le courage de dire les choses de manière droit et claire, tel que nous les ressentons ». De ce fait, elle implique le respect de certaines valeurs comme la loyauté,



Les intervenants

la sincérité, l'honnêteté dans les actes et comportements, le patriotisme et la tolérance.

Aux termes de la Déontologie des Hommes politiques et des Partis Politiques Malagasy adoptée le 22 mai 1999 à l'issue de la table ronde organisée par Herizo Razafimahaleo et son parti, « la pratique politique (...) engage soit l'échec soit la réussite de l'ensemble de la Nation ». L'absence d'une alternative qui puisse tenir compte, non pas de l'intérêt personnel nos politiciens mais de l'intérêt du pays et de l'ensemble des Malgaches amène parfois à se demander si l'on peut parler d'éthique dans la politique à Madagascar ? Existe-t-il un exemple qui puisse témoigner de l'utilité et de l'importance de l'éthique ? La société civile, en tant que contre-pouvoir des acteurs publics est-elle en mesure d'assumer sa responsabilité en tant que gardienne de l'éthique ? Et si cette dernière venait à manquer ou à faillir à sa mission, faute de crédibilité ou d'une réelle volonté désintéressée, les jeunes politiques malgaches sont-ils prêts à relever le défi de respecter et de faire respecter l'éthique et de donner l'exemple en matière de bonne gouvernance et de respect des règles de l'Etat de droit ? Car l'éthique « *ce n'est pas parler uniquement, c'est agir en même temps* ».

Irina Andriambolotiana

Kolontsaina

Vonjeo ny boky !

Tsy dia mpamaky boky hono isika Malagasy, hoy ny mpandinika. Satria i Madagasikara dia mivelona amin'ny lovan-tsofina, satria lafo vidy ny boky, satria natelin'ny hazakazaky ny fanantontoloana ny tanora hany ka tafasaraka tamin'ny kolontsaina. Izany ve ?

Azo atao koa ny mijery amin'ny maso vao ary mametra-panontaniana mamokatra : « Ahoana no hisarihana ny olona hamaky boky ? » Satria tsy ampy mihitsy ny fitsikerana lalandava ny tsy fitiavan'ny Malagasy ny vakiboky fa ilaina koa ny mitazona ny sainy mba hitia soratra. Fotoana koa izao iheverana fa matoa vitsy ny miraharaha ny haisoratra malagasy ankehitriny dia satria vitsy ihany koa ny miaro ny hoavin'izany boky izany.

Karazan'asa maro mifampiankina no ao ambadiky ny famoaham-boky, ary rariny raha omen-danja ireny asa ireny satria kitro ifaharan'ny kolontsaina koa izy ireo. Ao ny mpanoratra, ao koa ny mpanonta, ny mpandrafitra ny pejy, ny mpivaroboky, ny mpitantana trano famakiam-boky, ary ao koa ny antsoina hoe "critiques littéraires". Ireo rehetra ireo no manome aina ny boky, kanefa kely ny entiny mihetsika ary zara raha misy ny valin-kasasarana.

Fotoana izao hanatsarana ny tontolon'ny boky eto Madagasikara. Azo atao hatrany ny manafatra boky any an-dafy kanefa tsy tokony hiantehatra amin'ny famokarana any ivelany isika, izay indraindray tsy mifanaraka amin'izay ilain'ny mpamaky. Hatreto aloha dia mbola tetikasa kely

sy hetsika mandalo no hany anentanana ny olona hamaky boky, hany ka tafajanona ho « zava-tsarobidy » ny boky ary natokana ho an'ny mpahalala sy ny avara-pianarana ihany. Manampy trotraka koa ny havitsian'ny mpamaky satria betsaka ny Malagasy tsy mahay taratasy ary etsy andaniny, dia tsy mbola hita soritra mazava hatramin'izay ny politika napetraka ho fanohanana ny kolontsaina amin'ny ankapobeny sy ny tontolon'ny boky manokana.

Na misy aza, any ambadika any, mpanoratra mahay, dia mbola sarotra ny hisongadinany noho ny hoenti-manana hamoahana izany. Na dia voatonta soa aman-tsara aza anefa izany boky izany, dia vao maika mampilona ny fipariarahany ny fitsinjarana azy tsy dia lavorary sy ny fanohanana izany amin'ny haino aman-jery samihafa.

Betsaka ny fomba mahomby azo atao hamonjena ny boky. Fa tokony hiaiky kosa isika fa tsy miankina amin'ny talentan'ny mpanoratra sy ny fahaizan'ny mpanonta irery ihany ny hoavin'ny boky fa miankina indrindra amin'ny fahamatoran'ny tetika entina hamoahana azy. Marina fa mety tsy hijanona intsony ho « sakafon-tsaina » ny boky amin'izay fotoana izay fa zary entana amidy sy ampahafantarana amin'ny mpanjifa, kanefa miankina amin'izay koa no hahafahan'ny besinimaro mahafantatra azy. Maninona moa? **Raha asa ny fanoratana, maninona moa izy no tsy mba hahavelona izay manao azy ?**

Mialisoa Randriamampianina

La bataille des syndicats à Madagascar

Les syndicats malgaches, comme partout dans le monde, ont marqué l'histoire du pays dans les différentes luttes nationalistes, et par la participation de leurs membres dans des manifestations à but politique ou socio-économique. Quelle a été l'histoire du syndicalisme à Madagascar et quelles sont les réalités actuelles ?

Un syndicat est défini comme étant «une organisation de travailleurs ou d'employeurs ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts des travailleurs ou des employeurs», selon le Code du travail de l'année 2004, article 136, paragraphe 2. L'objectif du mouvement syndical est le progrès économique et social de ses membres.

Les premiers syndicats malgaches se sont formés dans les années 30, pendant la colonisation française. A cette époque, la création de partis politiques était interdite et les syndicats constituaient l'unique possibilité de lutter pour les droits sociaux et politiques. Leur organisation s'orientait sur le modèle des syndicats français, et se divisait ainsi en organisations chrétiennes, socialistes, communistes ou de "force ouvrière". Au temps de la Deuxième République, les syndicats étaient obligés de s'allier à un parti politique, et d'adhérer au "Front National pour la Défense de la Révolution". De ce fait, il n'y eut que quelques syndicats autonomes : la plupart était sous contrôle politique. Avec la libéralisation politique, à la veille de la Troisième République, les syndicats se sont séparés des partis et devinrent des organisations indépendantes qui adhèrent à différentes fédérations internationales.

Par la suite, de nombreuses nouvelles organisations se sont créées, ce qui a entraîné une décomposition du mouvement syndical qui persiste encore, de nos jours. Les différentes organisations étaient divisées, entre autres, sur la base de leurs divergences en matière de points de vue politiques : Front des Fédérations des Syndicats (FFS), Union des Syndicats Malagasy (FSM), syndicats autonomes. A cause de la crise de l'endettement des années 80, il y eut

de nombreuses privatisations et un chômage important. En raison de la politique d'ajustement structurel, les syndicats ont perdu une grande partie de leurs membres. En raison de l'importance du secteur informel, les actions menées par les syndicats ne sont pas très ressenties. C'est ainsi qu'en 1997, treize organisations syndicales se sont unies au sein de la CTM (Conférence des Travailleurs Malagasy), pour avoir une représentation plus forte.

« Les batailles syndicales se rapportent à l'amélioration des conditions de travail et aux revendications salariales des employés ou des corps de fonctionnaires »

Principes fondamentaux

Les principes fondamentaux qui guident les syndicats malgaches sont inscrits dans la Déclaration de l'OIT de juin 1998. Ils portent sur quatre points :

1. La liberté d'association et reconnaissance effective du droit de négociation collective,
2. L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire,
3. L'abolition effective du travail des enfants,
4. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le devoir le plus important des syndicats au sein du monde professionnel concerne les négociations collectives. C'est par le biais de la négociation collective que l'on décide de la manière dont le profit généré par une entreprise sera distribué,

c'est-à-dire la part revenant aux travailleurs, aux dirigeants et à l'entreprise. C'est également lors des négociations collectives que se règlent les horaires de travail, les salaires, les congés et souvent aussi, la durée des préavis – en compatibilité avec les lois en vigueur pour chaque pays. C'est ainsi que les négociations collectives œuvrent pour un traitement égalitaire de tous les travailleurs et pour des réglementations sociales légales sur le lieu de travail.

Actuellement, les batailles syndicales les plus médiatisées se rapportent à l'amélioration des conditions de travail et aux revendications salariales des employés pour le secteur privé ou des corps de fonctionnaires pour la fonction publique. Les syndicats s'impliquent également dans des débats de fond sur la relance économique ou la défense des droits des travailleurs. Force est pourtant de constater que beaucoup reste à faire pour donner sa véritable place aux syndicats malgaches, en raison de la faiblesse de l'économie et de la trop grande part occupée par le secteur informel. La formation d'une relève est assurée au sein du Réseau des Jeunes Travailleurs, qui en est actuellement à sa troisième promotion. La bataille se poursuit....

Bodo Andrianarisoa (RJT)



DISCOURS d'accueil des YLTPIens

Chère 6^{ème} promotion,

La journée d'aujourd'hui est à marquer d'une pierre blanche pour vous et la jeunesse Malagasy.

Bienvenu au YLTP 2010 !

C'est avec une grande émotion que les anciennes promotions YLTP, en particulier la 5^{ème} promotion, vous accueillent dans la grande famille Yltpienne.

Vous avez eu le mérite d'être sélectionnés pour participer au Youth Leadership Training Program. Félicitations !

L'année dernière, nous étions également assis à vos places écoutant attentivement les discours : inquiets, impatients, stressés.

On se posait milles questions : Pourquoi Moi ? Pourquoi pas Moi ? Qu'est-ce que je fais ici ? Que va - t - il se passer ?

Soyez sans crainte !

YLTP, ce n'est pas seulement un apprentissage, des rencontres, des partages, des découvertes. Ce sont surtout des changements. Préparez - vous ! Vous serez mises à rudes épreuves.

Il y aura ceux qui vont pleurer, ceux qui vont sortir de leurs gonds, tellement la prise de conscience sera brutale.

La discipline, la cohésion, la présence aux différentes sessions, la ponctualité seront vos plus grands atouts ou encore vos plus grands défis.

Sinon, imaginez un peu un leader qui arrive toujours en retard et qui va courir après le bus de ramassage. Cours Leader, Couours !!!

Ou encore :

Un leader qui rate une session. Il finira par devenir édenté. Pourquoi ? Parce qu'un élément important de sa formation lui fait défaut.

Libérez-vous donc des menottes de vos mauvaises habitudes !

Osez le changement !

Osez franchir le pas !

Pour nous, un bon leader, c'est celui ou celle qui ose se lever, qui retrouse ses manches et qui fait face aux différentes situations. C'est surtout celui qui respecte la parole donnée. Ainsi, Le YLTP, c'est l'univers du possible.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente formation, une pleine réalisation de votre engagement en tant que leader au sein de votre organisation source et dans votre vie quotidienne.

Mirary soa ho anareo lahy zahay ; YLTP fahaeny !

Tsy adiso fanatena anay lahy nareo, mahatolia soa lahy amin'ny ty raha atao, mba reharena ty firenetika toy.

*Discours Tso-drano YLTP 6
de Stella CHAN MANE RANDRIANINA*



Passation de fanion entre la cinquième promotion et la sixième promotion du YLTP



Conservons la biodiversité tout en protégeant l'habitat !

Madagascar est reconnu pour sa richesse en biodiversité qui est unique au monde (Goodman et al., 2005). Actuellement, on compte approximativement 80 espèces de lémurien diurnes et nocturnes qui sont toutes endémiques, et sur les quelques 13 000 plantes vasculaires répertoriées, 11 600 espèces sont endémiques. Mais la grande île fait aussi partie des « biodiversity hotspots¹ » concernant la conservation à cause de la perte de plus de 80% de sa forêt naturelle (Myers et al., 2000; Mittermeier et al., 2004). Les primates comme les grands lémur de bambou ou Varibolo² (*Prolemur simus*) sont les plus susceptibles d'extinction. Les Varibolo qui se trouvaient auparavant dans toute l'île (Wright et al., 2008), se limitent actuellement à quelques sites dont principalement le Sud-est de Madagascar, incluant la forêt de Kianjavato. Les pressions anthropiques comme la perte d'habitat en raison de la pratique de la culture sur brûlis ou « tavy », la mine et la chasse, ont promu le statut de *Prolemur simus* comme l'un des primates le plus menacé au monde (Louis et al., 2009).



Varibolo, *Prolemur simus*, dans la forêt de Kianjavato

Comme son nom l'indique, Varibolo qui vient de deux mots, « varika » qui signifie lémurien et « volo » qui signifie « bambou », se nourrit de bambou et se sert de la forêt comme habitat et refuge. En 2008, des recherches conduites depuis les 20 dernières années ont fait état de 75 individus de Varibolo dans tout Madagascar (Wright et al., 2008). Lors

de la réunion annuelle sur le *Prolemur simus* en janvier 2010 qui a réuni tous les chercheurs venus des quatre coins de la planète ainsi que les partenaires étatiques, le « Madagascar Biodiversity Partnership³ » (MBP), a fait mention de 150 nouveaux individus découverts dans la forêt de Kianjavato, dans la région Vatovavy Fitovinany où la pratique du tavy est chose courante. Les membres du comité ont décidé lors de cet atelier que Kianjavato serait le site potentiel des *Prolemur simus* mais surtout la priorité des priorités pour la conservation.

Comme habitat et biodiversité ne font qu'un, il ne devrait y avoir de conservation sans protection et vice versa. Vers la fin de l'année 2009, le MBP a lancé un programme de reboisement en collaboration avec la commune de Kianjavato dans le but d'étendre le territoire des *Prolemur simus*. Un programme qui inclut la participation du Ministère des Forêts, l'Université d'Antananarivo, la Région Vatovavy Fitovinany, le FOFIFA, « Conservation Fusion », mais surtout de la population locale (écoles, églises, village). Tous participent activement au reboisement de l'espace qui existe entre la forêt de Vatovavy et celle de Sangasanga. Pour l'année 2010, 7000 pieds d'espèces pionnières (*Harungana madagascariensis*, *Albizia lebeck*, *Pithecolobium dulce*), quelques centaines de pieds d'espèces forestières (*Canarium madagascariensis*, *Ocotea laevis*, *Dalbergia* sp.) et d'arbres fruitiers (orangers, citron, acajou, avocadier) sont plantés depuis le mois de janvier. Les étudiants en M2 du Département de Biologie Animal de l'Université d'Antananarivo ont clôturé la saison de plantation pour l'année 2010 le mois de juillet dernier après avoir effectués un voyage d'études dans la région.

«Madagascar Biodiversity Partnership» ne se limite donc plus à la recherche mais s'initie à la conservation et à l'éducation. L'éducation, qui est la clef d'un développement durable, et dans notre cas, d'une « Community based Conservation ».

Tahiana Andriananjamanantsoa
Chercheur biologiste,

Madagascar Biodiversity Partnership

Références :

Goodman S., Benstead J.P., 2005. Updated

estimates of biotic diversity and endemism for Madagascar. *Oryx* 39 (1): 73-77.

Louis E.E., Mc Guire S., 2010. Kianjavato Ahmanson Field Station Report. MBP & HDZ 3rd Edition.

Mittermeier, R.A., Gil, P.R., Hoffman, M., Pilgrim, J., Brooks, T., Mittermeier, C.G., Lamoreux, J., da Fonseca, G.A.B., 2005. Hotspots Revisited: Earth's Biologically Richest and Most Endangered Terrestrial Ecoregions. Cemex, Conservation International and Agrupacion Sierra Madre, Monterrey, Mexico.

Myers, N., Mittermeier, C.G., Fonseca da, G.A.B., Kent, J., 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature* 403, 853-858.

Wright P.C., Johnson S.E., Irwin M.T., Jacobs R., Schlichting P., Lehman S., Louis E.E., Arrigo-Nelson S.J., Raharison J.L., Rafalirison R.R., Razafindratsita V., Ratsimbazafy J., Ratelolahy F.J., Dolch R., Tan C., 2008. The Crisis of the Critically Endangered Greater Bamboo Lemur (*Prolemur simus*). *Primate Conservation* 23: 5-17.

¹ Hotspots : terme attribué aux régions dont le degré d'endémisme en biodiversité est élevé (>0.5%) et où la perte en habitat (forêt naturelle) excède 70%. Actuellement, les hotspots sont au nombre de 34 dans le monde.

² Varibolo : nom local donné au grand lemur de bambou *Prolemur simus*.

³ «Madagascar Biodiversity Partnership» ou MBP: une organisation non gouvernementale mise en place le 05 Mai 2010, autrefois connue sous le nom de «Madagascar Biodiversity and Biogeography Project».

LE COURRIER des YLTPiens

Publication conçue par les sortant(e)s du YLTP



C/o
BP 3185 - Lot VA 14 FA
Tsiadana
101 Antananarivo

Tous les rédacteur-trices - sauf mention sont des sortant(e)s du Youth Leadership Training Program de la FES

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Hasina Raveloson

REDACTEURS EN CHEF

Lalaina Randriarimanana (textes en malgache)

Toavina Ralambomahay (textes en français)

SECRETAIRES DE REDACTION

Ando Ramahefarison

Ketakandriana Rafitoson

MAQUETTE

Rachel Razafindratsira

La reproduction des textes, dessins et photographies publiés dans ce numéro est interdite sans autorisation expresse écrite de la rédaction.